



**ECOLE MARIE CURIE
NEUVILLE SAINT VAAST**



Procès verbal du conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 26 octobre 2012. Etaient présents :

Mme Sikora et M Puchois, représentant la municipalité,
MMmes Finet, Boulmont, Tournant, Pronier, Condamine, Leloir, Bouché, Lefebvre, parents d'élèves
MMmes Dubuis, Fardel, Garcia, Manie, M Longuet, enseignants

Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3
 M Zanelli enseignant
 M Chiroux DDEN
 Mmes Bacqueville, Legrand, parents d'élèves

M Longuet remercie l'APE pour le don de 2000€ à l'entrée et la municipalité pour le renouvellement du mobilier scolaire de sa classe et l'installation du vidéoprojecteur.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1 Résultats des élections et forme des élections

188 inscrits
62 votants → 33%
2 bulletins nuls
60 suffrages exprimés pour la liste unique

Les parents d'élèves ne souhaitent plus être amenés à prendre une journée de congé pour tenir le bureau de vote du fait que presque personne ne vient au cours de l'après-midi. La possibilité de ne pratiquer que le vote par correspondance est évoquée. Il est précisé qu'actuellement c'est déjà une consigne syndicale adressée aux directeurs.

2 Gestion et évolution de la BCD

La collecte de livres des parents semble porter ses fruits. La nécessité de la renouveler régulièrement est évoquée. Le stock de livres de la BCD a besoin d'évoluer car il n'y a pas eu d'achats depuis plusieurs années.

Un projet d'achat de livres par l'APE est abordé, avec sollicitation des enseignants pour orienter les choix d'achat.

M Longuet informe qu'il ne se rendra plus à la bibliothèque municipale et qu'il gèrera cet aspect de rencontre avec les livres et la littérature au sein de sa classe, un achat conséquent de nouveaux livres a été réalisé avec le budget municipal de fournitures, bascule du budget économisé avec le vidéoprojecteur.

3 Effectifs prévisionnels de l'an prochain

TPS	6	PS	25	MS	14
GS	15	CP	15	CE1	20
CE2	16	CM1	20	CM2	19

Il ne s'agit que d'une prévision en fonction des enfants nés à Neuville. Il faudra ajouter les extérieurs à la commune qui ont un frère ou une sœur à l'école, les nouveaux extérieurs demandant une dérogation, les futurs Neuvilleois, les Neuvilleois du privé... et soustraire les enfants qui déménageront.

Des échanges ont lieu :

- le nombre 25 pour les futurs PS n'est pas sûr
- le problème des locaux en cas de création est abordé (construction, aménagement de l'existant...)
- Y aura-t-il une création ?
- les extérieurs à la commune qui ont déjà un frère ou une sœur dans l'école seraient pris quand même (les situations sont étudiées au cas par cas)
- on ne peut pas exclure un élève extérieur à la commune qui fréquente déjà l'école
- ces gros effectifs sont intéressants car ils permettent d'assurer la pérennité de l'organisation pédagogique actuelle en évitant les triples niveaux et d'assurer le lien social autour de l'école
- donner une information trop tôt la rend peu fiable.

Le calendrier d'inscription sera donc avancé à la rentrée des vacances de Noël.

4 Correspondance canadienne et jumelage

Après deux pistes qui semblaient solides, la recherche demeure infructueuse. Le dossier de jumelage est toujours en attente.

5 Actions du projet d'école pour cette année

Mme Dubuis

Axe1 (arts et culture)

Découvrir des œuvres d'art en classe.

Visite de musée (Musée Matisse au Cateau-Cambrésis) uniquement pour les moyens, le musée Matisse n'acceptant pas les élèves en dessous de quatre ans. Un accueil dans la classe sera assuré par Mme Capron et M Longuet le jour de cette visite.

Spectacle de marionnettes (Les trois Chardons)

Travail autour d'une œuvre musicale (Pierre et le loup)

Axe2 (communication)

Poursuite du cahier de vie.

Production écrite d'articles pour le site internet de l'école.

Axe 3 (élèves en difficultés)

Création de groupes homogènes en classe pour la gestion des élèves en difficultés

Mme Garcia

Axe1

Visite du musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq (et atelier sur le travail en collage de l'artiste Jockum Nordström).

Visite à la ferme.
Spectacle des élèves en expression corporelle, théâtre associé aux arts visuels.
Représentation d'une pièce de théâtre par la compagnie *Les Trois Chardons*.
Exposition des œuvres des enfants sur le site internet.

Axe2

Transformation du cahier de vie en cahier numérique.

Mme Fardel

Axe1

Etude d'œuvres d'art en classe.

Sortie au musée LAM de Villeneuve d'Ascq ; visite et atelier autour du papier sous toutes ses formes
(découpage, collage, assemblage...)

Correspondance scolaire avec une classe de CP à Billy Montigny.

Un projet commun : visite de la ferme de Neuville (du lait au beurre).

Etude du milieu proche :

(sortie dans le village ; étude du quartier ; plan, photographies)

Axe2

Production d'écrits tout au long de l'année.

Une visite chez les correspondants en fin d'année.

Mme Manie

Axe1

Lire, dire et mettre en scène des saynètes lors d'un spectacle. Exprimer corporellement des sentiments.

Aller au musée : visite du musée Matisse au Cateau-Cambrésis, pour découvrir un artiste.

Rencontrer le maire de la commune de Neuville-St-Vaast.

Axe2

Renseigner d'une manière régulière le site de l'école sur les différents projets de la classe durant l'année.

Réaliser un spectacle de théâtre

Axe3

Différencier le travail scolaire

Mise en place de tutorat

M Longuet

Axe1

Visite en juin du Sénat, du Louvre, parcours en bateau-mouche, course d'orientation avec les gendarmes, travail sur le respect avec la convention des droits de l'enfant (OCCE), ELA , travail sur l'état civil d'un poilu... et d'autres à venir car la principale sortie (Paris) est tardive

Axe2

Poursuite de la production d'articles sur le site, concernant les événements « extra-ordinaires » de la vie de l'école ou de la classe

Utilisation du cahier de textes numérique pour les CM1 CM2

Axe3

Poursuite des activités de soutien et de différenciation pendant les interventions de M Moronval

Une participation modeste sera demandée aux parents lors des sorties éducatives.

6 Fonctionnement de la coopérative de l'école (demande de l'OCCE)

Un rappel est fait concernant l'impossibilité pour l'école, qui n'est pas personne morale, de gérer de l'argent. Des coopératives d'élèves se sont créées progressivement et se sont affiliées à l'OCCE qui est le seul organisme habilité à gérer de l'argent sur le temps scolaire.

Tout enfant fréquentant l'école, qu'il ait réglé une cotisation ou pas, est donc adhérent à l'OCCE et est à ce titre assuré pour les activités scolaires qui sortent du « temps ou de l'espace scolaire ». Une information figure sur le site dans la rubrique « informations aux familles ».

7 Temps périscolaire et devoirs (demande parentale)

La possibilité d'avoir un espace calme au sein de la garderie est évoqué par les parents pour permettre l'apprentissage, notamment des poésies, des leçons.

Des échanges ont lieu :

Peut-on faire appel au bénévolat ?

Des demandes ont déjà été faites en ce sens sans réels résultats.

L'an prochain, il n'y aura plus de devoirs ?

Il faudrait alors plus d'encadrants et embaucher, impossible maintenant.

Les élèves pourraient rejoindre d'autres ateliers calmes.

Après la Toussaint, il y aura plus d'activités donc moins d'élèves par groupes.

8 Gestion des inscriptions à la cantine. (demande parentale)

Un projet municipal d'informatisation des inscriptions et des commandes de repas est en cours. Des informations suivront.

Mme Sikora annonce que le traditionnel spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le jeudi 21 décembre à 15h30.

Le Directeur
B Longuet